

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE L'ISLET  
MUNICIPALITÉ DE  
SAINT-JEAN-PORT-JOLI**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Jean-Port-Joli, tenue le 5 juillet 2021 à compter de 20:00 heures au Centre Socioculturel Gérard-Ouellet, à Saint-Jean-Port-Joli.

Sont présents :

Madame la conseillère  
Lyne Jacques

Messieurs les conseillers:  
Jean-Pierre Lebel  
Stanley Bélanger  
Anthony Hallé

Absences motivées : Pierre Bussières et Richard Bernier

formant quorum sous la présidence de Monsieur Normand Caron, maire.

**1. Ouverture de la session.**

Monsieur le maire Normand Caron ouvre la session en souhaitant la bienvenue aux membres du conseil ainsi qu'aux contribuables présents.

189-07-2021

**2. Adoption de l'ordre du jour.**

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Lyne Jacques  
APPUYÉ PAR : M. Jean-Pierre Lebel  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

L'item "Autres " demeure ouvert à tous autres sujets.

190-07-2021

**3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juin 2021.**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Stanley Bélanger  
APPUYÉ PAR : M. Anthony Hallé  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juin 2021 tel que rédigé par le secrétaire-trésorier.

**4. ADMINISTRATION :**

**4.1 Comptes du mois.**

**a) Rapport mensuel.**

Le secrétaire-trésorier procède au dépôt du rapport mensuel des activités financières et des activités d'investissement du mois de juin 2021.

**RAPPORT MENSUEL**  
**ACTIVITES FINANCIÈRES DE FONCTIONNEMENT**

**Rapport mensuel de juin 2021**  
**Pour la période du 01 janvier au 30 juin**  
**2021**

	Budget 2021	Budget révisé	Recettes/ dépenses réelles au 30-06-2020	Recettes/ dépenses réelles au 30-06-2021	Disponible	%
--	-------------	---------------	---	---	------------	---

**Revenus**

Taxes	4 740 254	4 740 254	4 506 191	4 751 238	-10 984	100.23%
Paiement tenant lieu de taxes	139 750	139 750	2 675	2 694	137 056	1.93%
Services rendus	167 516	167 516	74 614	100 825	66 691	60.19%
Autres revenus	122 100	122 100	67 651	156 275	-34 175	127.99%
Transferts	353 919	353 919	82 870	119 162	234 757	33.67%
<b>Total revenus</b>	<b>5 523 539</b>	<b>5 523 539</b>	<b>4 734 001</b>	<b>5 130 193</b>	<b>393 346</b>	<b>92.88%</b>

**Dépenses de fonctionnement**

Admin.gén.	937 563	937 563	486 851	453 608	483 955	48.38%
Sûreté du Qc	342 342	342 342	159 973	171 171	171 171	50.00%
Pompiers	251 661	251 661	131 336	88 354	163 307	35.11%
Sécur.civ. Autres	42 685	42 685	27 016	21 616	21 069	50.64%
Voirie	431 300	431 300	157 267	218 051	213 249	50.56%
Enlèv.de la neige	397 575	397 575	188 210	175 081	222 494	44.04%
Eclairage rues	19 250	19 250	4 831	14 676	4 574	76.24%
Transport collec	3 465	3 465	1 732	1 733	1 733	50.00%
Usine filtration	251 209	251 209	165 115	116 361	134 848	46.32%
Réseau aqueduc	116 945	116 945	35 677	48 027	68 918	41.07%
Usine d'épuration	95 235	95 235	41 478	45 097	50 138	47.35%
Réseau d'égout	66 065	66 065	31 631	25 162	40 903	38.09%
Matières résid.	559 631	559 631	193 411	228 990	330 641	40.92%
Autres, hygiène	6 793	6 793	4 313	3 823	2 970	56.29%
Santé - bien-être	42 148	42 148	13 847	15 405	26 744	36.55%
Urbanisme	172 741	172 741	78 726	80 307	92 434	46.49%
Ind.et commerce	51 796	51 796	21 368	20 880	30 916	40.31%
Tourisme	39 900	39 900	7 071	8 476	31 424	21.24%
Rénov.urbaine	19 970	19 970	0	24 223	-4 253	121.30%
Embellissement	92 600	92 600	22 588	22 741	69 859	24.56%
Loisir	810 780	810 780	348 681	358 305	452 475	44.19%
Culture, centre c.	394 678	394 678	212 759	203 026	191 652	51.44%
Bibliothèque	31 676	31 676	19 800	21 884	9 792	69.09%
Patrimoine	12 000	12 000	11 032	10 044	1 956	83.70%
Autres, culture	7 200	7 200	2 334	0	7 200	0.00%
Frais financ., int.	142 678	142 678	20 150	52 828	89 850	37.03%
<b>Total dépenses</b>	<b>5 339 886</b>	<b>5 339 886</b>	<b>2 387 201</b>	<b>2 429 869</b>	<b>2 910 017</b>	<b>45.50%</b>

**Résultat**

**de l'exercice**      **183 653**      **183 653**      **2 346 800**      **2 700 324**      **-2 516 671**

**Remb.capital**

**310 200**      **310 200**      **229 300**      **240 329**      **69 871**      77.48%

**Immobilisations**

**0**      **0**      **17 138**      **0**      **0**      0.00%

**Affectations**

Activités d'invest.      0      0      0      0      0.00%

Surplus non aff.      107 407      107 407      81 423      0      107 407      0.00%

Surplus acc.aff.	42 218	42 218	0	0	42 218	0.00%
Fonds de roul.	23 078	23 078	20 000	20 000	3 078	86.66%
Rés.fonc.fonds rés.	0	0	0	0	0	0.00%
	<b>126 547</b>	<b>126 547</b>	<b>61 423</b>	<b>20 000</b>	<b>152 703</b>	<b>15.80%</b>
<b>Surplus (déficit) de l'exercice</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 196 061</b>	<b>2 439 995</b>		

**RAPPORT MENSUEL  
ACTIVITÉS FINANCIÈRES D'INVESTISSEMENT**

**Rapport mensuel de juin 2021  
Pour la période du 01 janvier au 30 juin 2021**

	Budget 2021	Budget révisé	Recettes/ dépenses réelles au 30-06-2020	Recettes/ dépenses réelles au 30-06-2021	Disponible	%
--	----------------	---------------	---	---	------------	---

**Revenus d'investissement**

Taxes spéciales	0	0	0	0	0	0.00%
Quotes-parts	0	0	0	0	0	0.00%
Transfert	0	0	41 672	36 939	0	0.00%
Contr.prom.autres	0	0	0	0	0	0.00%
	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>41 672</b>	<b>36 939</b>	<b>0</b>	<b>0.00%</b>

**Dépenses d'investissement**

Adm.générale			0	0		0.00%
Sécurité publique	25 000	25 000	23 691	81 103	1 309	94.77%
Transport	15 000	15 000	13 876	1 065 537	1 124	92.51%
Hygiène du milieu	65 000	65 000	43 196	463 922	21 804	0.00%
Amén.urb.zonage	0	0	18 286		-18 286	0.00%
Loisir & culture	35 000	35 000	13 000		22 000	0.00%
	<b>140 000</b>	<b>140 000</b>	<b>112 049</b>	<b>1 610 562</b>	<b>27 951</b>	<b>1150.40%</b>

**Conciliation à des fins budgétaires**

**Autres investissements**

Propriétés destinées à la vente	0	0	0	0	0	0
Prêts	0	0	0	46 093	0	0
Placements à titre d'investissement	0	0	0	0	0	0
Participation dans entrepr.municip.	0	0	0	0	0	0
	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>46 093</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**Financement**

Financement à l.t. investissement	0	0	0	315 800	0	0.00%
	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>315 800</b>	<b>0</b>	<b>0.00%</b>

**Affectations**

Activités fonction.						0
Surplus non aff.	85 000	85 000	126 000	0	85 000	0.00%

Surplus affecté	0	0	48 388	38 777	-38 777	0.00%
Fonds de roul.	55 000	55 000	0	0	55 000	0.00%
	<b>140 000</b>	<b>140 000</b>	<b>174 388</b>	<b>38 777</b>	<b>101 223</b>	<b>27.70%</b>

**Total sources**

<b>de financement</b>	<b>140 000</b>	<b>140 000</b>	<b>216 060</b>	<b>437 609</b>	<b>101 223</b>	<b>312.58%</b>
-----------------------	----------------	----------------	----------------	----------------	----------------	----------------

**Surplus (déficit)**

<b>de l'exercice</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>104 011</b>	<b>1 172 953</b>		
----------------------	----------	----------	----------------	------------------	--	--

191-07-2021

**b) Ratification des dépenses effectuées par le secrétaire-trésorier.**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Jean-Pierre Lebel  
 APPUYÉ PAR : Mme Lyne Jacques  
 ET RÉSOLU UNANIMEMENT

de ratifier les dépenses suivantes effectuées par le secrétaire-trésorier pour le mois de juin 2021 au fonds d'administration pour un montant de 618 445,81 \$:

**DÉPENSES DE JUIN 2021 EFFECTUÉES PAR LE SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**

<b>NOM</b>	<b>DESCRIPTION</b>	<b>MONTANT</b>
<b>SALAIRES, DÉPLACEMENTS ET REPRÉSENTATION</b>		
Salaires	23-05-2021 au 05-06-2021	23 637.45 \$
	06-06-2021 au 19-06-2021	31 205.79 \$
Gouvernement du Québec	Remises de mai 2021	33 143.80 \$
CNESST	Avis de cotisation, ajustement 2020	522.62 \$
Lord, Stéphen	Remb. dépenses cellulaire juin	86.76 \$
Pilote, Nicolas	Remb. dépenses déplacement janv. à juin	699.30 \$
Saint-Pierre, Virginie	Remb. dépenses kilométrage	37.80 \$
		<b>89 333.52 \$</b>
<b>CONTRATS</b>		
Agat Laboratoires ltd	Analyses d'eau, facture finale	1 097.90 \$
Aquatech	Opér.équip.eau potable, juin 2021	7 762.12 \$
	Opér.équip.eaux usées, juin 2021	2 587.38 \$
	Suivi des neiges usées, juin 2021	106.54 \$
Canadien national	Passages à niveau, mai 2021	949.00 \$
Chouinard, Clermont	Entretien pelouse au 20, ch. Du Roy Est, 1/2	130.00 \$
Chouinard, Henri	Conciergerie Centre municipal, mai 2021	1 937.49 \$
Concassés du Cap (Les)	Disposition matières recyclables, mai 2021	9 100.56 \$
Courrier Purolator inc.	Transp. eau potable et usées, transp. usine	19.15 \$
	Transport Service incendie	5.91 \$
Delisle, Alexandre	Prestation musicale, Fête Nationale	2 200.00 \$
Dubé Marianne	Conciergerie Vigie du 1er au 30 juin 2021	1 000.00 \$
Énergycycle	Enfouissement et redevances, mai 2021	14 506.65 \$
Fédération québécoise des Mun.	Honoraires prof. projet ponceau du Moulin Sud	1 661.72 \$
Gagnon, Priscille	Location équip. du 23 mai au 5 juin 2021	377.00 \$
	Location équip. du 6 au 19 juin 2021	290.00 \$
Gestion Éco-Vert-Dur	Accès citoyens écocentre, juin 2021	2 628.00 \$
Huot, Alain et Pascale	Location terrain pour affiche entrée	
Quimet	Ouest	135.47 \$
Lacombe, Daniel	Duo musical, Fête Nationale	2 750.00 \$
Lizotte, Murielle	Conciergerie M.C.J. juin 2021	600.00 \$
Novicom Technologies inc.	Accès réseau cellulaire juin 2021	257.08 \$
	Crédit sur achat de radios, Serv. incendie	-61.58 \$
Pelletier, Rosaire	Entretien des pelouses 2021, 1/2	1 400.00 \$

Service sanitaire A. Deschênes	Collecte vidange et recyclage mai et juin 2021	26 622.02 \$
St-Pierre, Hélène	Entre. toilettes publiques 15 mai au 15 juin	4 000.00 \$
St-Pierre, Sylvain	Conciergerie mai 2021, 20, ch. Du Roy Est	195.00 \$
Tetra Tech QI inc.	Honoraire dével. résid. Antoine/Piard Phase I	140.21 \$
	Honoraire plan et devis travaux projetés 2022	4 551.30 \$

**86 948.92 \$**

#### **SUBVENTIONS - DONNS**

Amphithéâtre L'Islet-Nord	Participation municipale, projet aréna, 4/10	30 000.00 \$
	Aide financière muni. Juin 2021	13 000.00 \$
Club de Golf Trois-Saumons	Aide financière muni. 2021, 1/1	5 000.00 \$
Club de soccer Les Mariniers	Aide financière muni. 2021, 1/1	1 000.00 \$
COFEC	Aide financière muni. 2021, 6/12	33 625.00 \$
Coop d'Habitation l'Accueil	Contribution financ. projet Oasis II, final	3 750.00 \$
Corp. P.-A.-de-Gaspé	Aide financière muni. 2021, Tour de l'Innovation	16 666.68 \$
Est-Nord-Est	Stratégie numérique, entente dév.culturel	4 000.00 \$
	Aide financière muni. 2021, 1/1	4 300.00 \$
Fond.Hôpital Notre-Dame-Fatima	Tournoi de golf, Don pour la santé	250.00 \$
Fond. Soins de santé MRC L'Islet	Partenaire tournoi de golf 2021	500.00 \$

**112 091.68 \$**

#### **COTISATIONS - ABONNEMENTS - QUOTES-PARTS**

MRC de L'Islet	Quote-part 2021, 2/3	136 902.00 \$
Office Régional d'Habitation	Participation déficit 2021, 2/4	6 281.25 \$

**143 183.25 \$**

#### **FORMATION - CONGRÈS**

**0.00 \$**

#### **HYDRO-QUÉBEC**

Vigie	574.77 \$
Éclairage des rues	1 423.30 \$
Poste 272, rue Caron	1 175.23 \$
Poste rue Henri Gamache	28.52 \$
Parc Robichaud	64.31 \$
Garage municipal	346.94 \$
Usine de filtration	2 445.92 \$
Salle réductrice de pression	27.29 \$
Étangs aérés	2 181.68 \$
Salle Gérard-Ouellet	250.08 \$
Centre municipal	1 216.82 \$

**9 734.86 \$**

#### **TÉLÉPHONE**

Groupe NÉGOTEL	Téléphone 22-06 au 21-07-2021	590.87 \$
Télus Québec	Wifi facture 28-06-2021, cpt 5086180384	569.13 \$
	Facture du 28 juin, cpte 5078015493	166.61 \$
Télus mobilité	Cellulaire garage du 14-06-2021	34.45 \$
Télus Québec	Salle G-O, facture du 25-06-2021	191.59 \$

**1 552.65 \$**

## AUTRES

Giasson, Marie-Jeanne	Bourse Mérite jeunesse 2021	1 000.00 \$
Giroux, André	Fond de ponton pour usine de traitement d'eau	1 500.00 \$
Manu Atelier culinaire	Remb. munic. branch. eau et égout	800.00 \$
Martel, Victor	Bourse Mérite jeunesse 2021	1 000.00 \$
Ministre des Finances	1er versement, Sécurité publique	171 171.00 \$
Visa Desjardins	Formation transport, Zoom	129.93 \$

**175 600.93 \$**

## TOTAL DES DÉBOURSÉS

**618 445.81 \$**

### Certificat de disponibilité de crédit.

Je, soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

\_\_\_\_\_  
Stéphien Lord, secrétaire-trésorier

192-07-2021

### c) Présentation des comptes du mois pour approbation.

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Anthony Hallé  
APPUYÉ PAR : M. Stanley Bélanger  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'accepter et de payer les comptes suivants pour un montant total de  
86 313,13 \$ :

### COMPTES DU MOIS DE JUIN 2021 POUR APPROBATION

NOM	DESCRIPTION	MONTANT
-----	-------------	---------

#### ACHATS AUTORISÉS PAR LE CONSEIL

**0.00 \$**

#### ACHATS AUTORISÉS PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

6Tem TI	Supports à distance	300.37 \$
ADN Communication	Alertes municipales, mai 2021	77.49 \$
Agro Enviro Lab	Analyses eau potable et eaux usées	191.43 \$
Alarmes C. Pelletier (Les)	Contrat de service annuel Domaine	110.38 \$
Arpentage Côte-du-Sud inc.	Dossier Isabelle Bélanger	2 212.06 \$
BuroPro Citation	Photocopies du 28 mai au 25 juin 2021	544.61 \$
	Piles rechargeables	25.91 \$
	Cartouche d'encre, baux, chargeur	393.56 \$
Concassés du Cap	Achats de conteneurs à déchet	3 794.18 \$
	Fourniture de bureau, plastification, papier	514.48 \$
Griffunrie	, Imprimante HP LaserJet	436.89 \$
Jacques Caron	Produits d'entretien M.C.J., gel alcool	349.62 \$
Jalbertech	Réparation luminaire, Salle G-Ouellet	98.88 \$
Journal l'Attisée	Publicité juin 2021	388.94 \$
Journal l'Oie Blanche	Avis assemblée publique de consultation	247.20 \$
Nicoll, Glen	Lavage de vitres à la Vigie	252.94 \$
Michel Gamache et Frères inc.	Accotements Côte-des-Chênes	33 440.66 \$
MRC de L'Islet	Service régional d'inspection mai 2021	412.50 \$
Raymond Chabot G. Thornton	Mandat Recyc-Québec 2020	1 207.24 \$
SEAO	Appel d'offres Projet ponceau du Moulin Sud	13.86 \$

Serres Caron inc. (Les)	Urnes pour bacs à fleurs	1 922.38 \$
Vitalité économique	Carte publicitaire Plastique Gagnon	412.76 \$

**47 348.34 \$**

#### **ACHATS AUTORISÉS POUR L'URBANISME**

Avantis Coopérative	Peinture, pinceau	40.47 \$
Centre Horticole Beau Site	Engrais, sac de chaux, fleurs	426.32 \$
Journal l'Attisée	Publicité juin 2021	444.49 \$
Serres Caron inc. (Les)	Gants, végétaux, boutures, pots	1 189.35 \$
Vico Le Groupe Inc.	Trèfle, semence à pelouse	135.98 \$

**2 236.61 \$**

#### **ACHATS AUTORISÉS POUR LA VIE COMMUNAUTAIRE**

Avantis Coopérative	Cadenas extérieur, coude, pinceaux	101.78 \$
	Bois traité, chargeur, piles, ruban	160.56 \$
Griffunrie	Divers articles camp d'été, plastification	71.48 \$
Jalbert, Tommy	Aide technique entretien Parc Robichaud	139.50 \$
Journal l'Attisée	Publicité juin 2021	333.38 \$
Magasin Coop La Paix	Nourriture pour camp de jour	174.53 \$
Marc Caouette	Réparation fissure terrain de tennis	2 069.55 \$
Pharm. D'Amour Boulet Létourn.	Fourniture infirmerie Domaine, papeterie	86.55 \$
Restaurant La Libellule	Repas pour équipe du Camp de jour	239.15 \$
Sports experts	Ballons de soccer ligue adulte	87.33 \$

**3 463.81 \$**

#### **ACHATS AUTORISÉS POUR LES TRAVAUX PUBLICS**

Aménagements		
Lamontagne inc.	Abat-poussière, ch. Du Golf	2 586.94 \$
Arboriculture du Aubeis	Dégagement du bord de route	80.48 \$
Avantis Coopérative	Clapet, boulon, écrous, cadenas, scellant	48.49 \$
	Clou à toiture, piles, charnière, peinture, vis	124.89 \$
	Ponceaux, rue des Bourgault	3 185.30 \$
	Pistolet, boyaux, crochet, pinceaux, rouleau	154.69 \$
	Bourrelet, chlore,	289.03 \$
	Membrane, ensemble de pinceaux, bois	308.67 \$
	Pinceau, manchons, scellant à plancher	68.30 \$
	Manette réservoir, clapet, peinture, verrou	34.27 \$
	Penture, peinture, contenant à chlore	81.42 \$
Centre de l'auto Port-Joli	Alignement	91.93 \$
Centre Multiservices JC inc.	Lubrifiant, filtre à aire	63.44 \$
Dulin Jet Sable Mobile	Gallons de peinture jaune	477.31 \$
Emco Corporation	Asphalte froide	431.44 \$
Exc. Deave Caron inc.	Pulvo	144.76 \$
Exc. R. Chouinard et Fils inc.	Location heures de pelle	1 132.50 \$
Griffunrie	Fourniture de bureau	15.11 \$
Jalbertech	Réparation lampe de rue	41.39 \$
Laurendeau, Fernand	Affiches, panneaux d'aluminium, lettrage	1 235.00 \$
Magasin Coop La Paix	Eau de source, nourriture	54.94 \$
Pétroles B. Ouellet (Les)	Diésel	560.64 \$
	Essence super	1 710.00 \$
Pièce d'autos GGM	Filtres à huile	149.11 \$
	Pièces diverses	57.48 \$
Plomb. Martin Pelletier	Vérifier trouble eau au Domaine	262.14 \$
Port-Joli Pièces autos	Peinture, huile, boyau, pièces suspension	157.62 \$
	Jack, pièces freins, pièces diverses véh.	990.66 \$
REM	Réparation démarreur	221.26 \$
	Conduit pour piscine	144.39 \$

Serrurerie Alain Dumais	Appel de service	74.73 \$
Service Routier Éric Robichaud	Installation système Benne secur	172.69 \$
	Pièces et inspection	491.09 \$
Signalisation Lévis inc.	D'os d'âne, tiges, balises, pesées, cônes	3 517.09 \$
Stéphane Pelletier réno. & loc.	Location excavatrice	5 765.14 \$
Surplus général Tardif	Pince, clé	41.22 \$
Usinage François Landry	Usinage et installation	186.24 \$
		<b><u>25 151.80 \$</u></b>

#### **ACHATS AUTORISÉS POUR LE SERVICE INCENDIE**

Lebeau Vitres d'autos	Boîte de camionnette	4 891.04 \$
		<b><u>4 891.04 \$</u></b>

#### **ACHATS AUTORISÉS POUR LES USINES DE FILTRATION ET D'ÉPURATION**

Avantis Coopérative	Moustiquaire noir en vrac	37.45 \$
CWA Mécanique de précédé	Raccord du manomètre, poste Normandin	525.15 \$
Jalbertech	Débrancher machine de traitement usine	98.88 \$
Messer Canada inc.	Oxygène en vrac	607.97 \$
	Frais d'établissement d'oxygène juin	396.66 \$
Produits Sanitaire Unique inc.	Hypochlorite en solution	813.19 \$
		<b><u>2 479.30 \$</u></b>

#### **ACHATS AUTORISÉS POUR LA BIBLIOTHÈQUE**

Journal l'Attisée	Publicité juin 2021	166.67 \$
Librairie Livres en Tête inc.	Achats de livres	575.56 \$
		<b><u>742.23 \$</u></b>

**TOTAL DES ACHATS: 86 313.13 \$**

#### **Certificat de disponibilité de crédit.**

Je, soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

\_\_\_\_\_  
Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

#### **4.2 Demandes adressées au conseil.**

Aucune demande.

#### **4.3 Correspondance.**

Le secrétaire-trésorier dépose la correspondance suivante :

##### Procès-verbaux

MRC de L'Islet

Session régulière du 10 mai 2021.

##### Autres

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation

Subvention de 147 455 \$ dans le cadre du Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux.



Municipalité de Saint-Aubert	Résolution 179-05-21, entente intermunicipale usine de filtration, nomination de deux membres et demande de rencontre du comité de gestion.
MRC de L'Islet	Certificat de conformité au schéma d'aménagement pour les règlements 797-21 et 798-21.
MRC de L'Islet	Travaux d'entretien du cours d'eau Gérard-B.-Chouinard.
FQM	Adhésion 2021-2022.
Commission de toponymie	Toponymes coups de cœur 2021 (Parc des Trois-Bérets).
Ministère de la Culture et des des Communications	Avis d'intention de classement du phare Pilier-de-Pierre.
Revue Vitalité économique	Édition reportage Plastiques Gagnon
VieLien	Publication, été 2021.

193-07-2021    **4.4    Remboursement de la marge de crédit temporaire pour le développement résidentiel de la rue Antoine-Picard.**

IL EST PROPOSÉ PAR :            M. Jean-Pierre Lebel  
 APPUYÉ PAR :                    Mme Lyne Jacques  
 ET RÉSOLU UNANIMEMENT

de rembourser la marge de crédit du règlement d'emprunt 757-17 (développement résidentiel rue Antoine-Picard) d'un montant de 31 540 \$ à partir du surplus accumulé affecté au développement résidentiel.

**Certificat de disponibilité de crédit.**

Je, soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

\_\_\_\_\_  
 Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

194-07-2021    **4.5    Paiement total pour les travaux d'asphaltage relatif au règlement d'emprunt 796-21.**

ATTENDU QUE les travaux d'asphaltage qui étaient prévus dans la Côte-des-Chênes et dans le chemin du Moulin coûteront un montant supplémentaire de **104 732,90 \$** incluant les taxes;

ATTENDU QUE cette hausse est due principalement à l'augmentation des coûts du bitume qui ont pratiquement doublé depuis mars dernier;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR :            Mme Lyne Jacques  
 APPUYÉ PAR :                    M. Stanley Bélanger  
 ET RÉSOLU UNANIMEMENT

de payer un montant total de **498 164,59 \$** incluant les taxes à Construction et pavage Portneuf Inc. pour les travaux d'asphaltage de la Côte-des-Chênes et du chemin du Moulin.

## IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU

d'approprier un montant de **50 000 \$ du surplus accumulé non-affecté** pour aider à défrayer le paiement total. Le solde restant à payer est couvert par le règlement d'emprunt 796-21.

### **Certificat de disponibilité de crédit.**

Je, soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

\_\_\_\_\_  
Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

195-07-2021    **4.6 Avis de motion pour adopter un règlement modifiant le règlement 794-21 sur les conditions de travail des employés(ées) municipaux.**

Monsieur Jean-Pierre Lebel donne avis de motion qu'il sera présenté lors d'une séance ordinaire du conseil un projet de règlement visant à modifier le règlement 794-21 concernant les conditions de travail des employés(ées) municipaux.

**4.7 Présentation d'un projet de règlement modifiant le règlement 794-21 sur les conditions de travail des employés(ées) municipaux.**

Monsieur Jean-Pierre Lebel dépose et présente un projet de règlement visant à modifier l'horaire de travail des employés municipaux.

Les articles 3.1.1 et 3.1.2 du règlement 794-21 seront modifiés de façon à ce que les services municipaux soient fermés le vendredi après-midi sous certaines conditions et selon des périodes de l'année définies.

#### **Article 3.1.1 :        Employés de bureau.**

Pour les employés des services administratifs, la semaine normale de travail est de trente-cinq (35) heures. Les heures de travail sont réparties de la façon suivante selon deux (2) périodes de l'année :

##### **Fête du Travail au 23 juin**

Du lundi au vendredi de **8 :30 à 12 :00 heures et de 13 :15 à 16 :45 heures.**

##### **24 juin à la fête du Travail**

Du lundi au jeudi de **8 :00 à 12 :00 heures et de 13 :15 à 17 :00 heures.**

Le vendredi de **8 :00 à 12 :00 heures.**

Pour certains(es) employés(ées) les heures normales de travail peuvent être réparties du lundi au dimanche.

Cependant, la semaine normale de travail pourrait être de plus de 35 heures pour certains(es) employés(ées) à condition d'être fixée par résolution du conseil municipal.

#### **Article 3.1.2 :        Employés des travaux publics.**

Pour les employés affectés au service des travaux publics, la semaine normale de travail est de **quarante (40) heures**. Les heures de travail sont réparties de la façon suivante :

##### **Période à définir**

Du lundi au jeudi de **7 :00 à 12 :00 heures et de 13 :00 à 17 :00 heures.**

Le vendredi de **7 :00 à 11 :00 heures.**

## **5. URBANISME ET ENVIRONNEMENT:**

### **5.1 Consultation publique sur le projet de règlement modifiant le règlement 705-13 concernant les normes d'implantation des conteneurs dans les zones commerciales, industrielles et agricoles.**

Le conseil municipal tient une consultation publique sur le projet de règlement modifiant le règlement 705-13 concernant les normes d'implantation des conteneurs dans les zones commerciales, industrielles et agricoles. Les éléments suivants seront considérés et analysés avant l'adoption du second projet à la séance ordinaire du mois d'août prochain :

- Le règlement visant à encadrer l'implantation des conteneurs se doit d'être plus strict dans le périmètre urbain quant à l'emplacement et à la quantité.
- Une date de référence pour un certain droit acquis.
- La possibilité de donner une 2<sup>e</sup> vie à un conteneur en permettant la transformation en mini-maison.
- L'incidence sur l'évaluation municipale des immeubles dans un secteur donné.
- La possibilité de permettre l'implantation d'un conteneur en zone agricole lorsqu'il y a usage résidentiel seulement.
- Le règlement ne vise pas les semi-remorques.
- La notion d'évaluation municipale des conteneurs.

### 196-07-2021 **5.2 Demande d'exclusion de la zone agricole permanente à la CPTAQ.**

ATTENDU QUE la municipalité a reçu plusieurs demandes d'exclusion de la zone agricole;

ATTENDU QUE la municipalité est à planifier les derniers espaces constructibles dans son périmètre urbain pour les prochaines années;

ATTENDU QUE la municipalité doit prévoir de nouveaux espaces pour du développement résidentiel;

ATTENDU QU'il serait à propos de revoir la zone agricole en périphérie du périmètre urbain et de la zone blanche pour tenir compte des nouvelles réalités;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil municipal d'aller de l'avant dans une demande d'inclusion et d'exclusion visant l'ensemble du territoire;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Lyne Jacques  
APPUYÉ PAR : M. Jean-Pierre Lebel  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

de formuler une demande en ce sens à la CPTAQ avec l'aide du département d'aménagement du territoire de la MRC de L'Islet.

### 197-07-2021 **5.3 Avis de motion visant l'adoption d'un règlement concernant le programme de réhabilitation de l'environnement pour la mise aux normes des installations septiques.**

Monsieur Anthony Hallé donne avis de motion qu'il sera présenté lors d'une séance ordinaire du conseil un projet de règlement concernant un programme de réhabilitation de l'environnement pour la mise aux normes des installations septiques.

#### **5.4 Présentation d'un projet de règlement concernant le programme de réhabilitation de l'environnement pour la mise aux normes des installations septiques.**

Le projet de règlement suivant est présenté et déposé par monsieur Anthony Hallé :

#### **BUT**

Le présent projet de règlement a pour but d'améliorer la qualité de vie des citoyens et de l'environnement par la mise aux normes des installations septiques et l'installation d'un système de traitement des eaux usées.

#### **PROGRAMME DE MISE AUX NORMES**

Le conseil décrète un programme de mise aux normes pour la construction des installations septiques autonomes des résidences isolées pour lesquels, l'inspecteur de la MRC de L'Islet aura, suite à une visite d'inventaire ou une visite sur demande, émis un avis de non-conformité.

#### **SECTEUR VISÉ**

Le règlement s'applique sur l'ensemble du territoire de la municipalité et le secteur visé par le programme de mise aux normes des installations septiques est celui qui n'est pas desservi par un réseau d'égout domestique municipal.

#### **CATÉGORIE D'IMMEUBLES**

Le programme de mise aux normes des installations septiques s'applique à toutes les résidences isolées déjà construites dans le secteur visé.

#### **FINANCEMENT DU PROGRAMME**

Afin d'assurer les crédits nécessaires au programme décrété par le présent règlement, la municipalité adoptera un règlement d'emprunt.

#### **CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ**

Aux fins de favoriser la construction d'un système de traitement des eaux usées, le conseil accordera au propriétaire qui doit se conformer, la possibilité de financer les travaux à même les taxes municipales en respectant les conditions énoncées ci-après;

Ne pas être un établissement industriel ou commercial;

Être propriétaire d'une résidence isolée (hors réseau). Les propriétaires visés par un avis de non-conformité découlant de l'inventaire fait par la MRC seront priorisés;

L'immeuble doit être situé dans les limites du territoire de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli;

Le propriétaire doit déposer une étude de caractérisation réalisée par un ingénieur ou tout membre d'un ordre professionnel compétent en la matière;

Avoir obtenu le permis de l'inspecteur en urbanisme et en environnement;

Avoir complété et signé le formulaire d'inscription prévu à cet effet;

L'installation sanitaire doit être construite conformément au Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q2, r.22);

Le propriétaire visé par un avis de non-conformité aura 24 mois pour se conformer au Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q2, r.22);

## PRÊT

Le prêt consenti sera limité au coût réel des travaux, incluant l'étude de caractérisation du sol et les taxes applicables moins :

- les crédits d'impôt applicables, s'il y a lieu, pour la mise aux normes des installations d'assainissement des eaux usées résidentielles ;
- les frais engendrés par la municipalité, s'il y a lieu, en lien avec un dossier concernant le Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q2, r.22) non réglé depuis;

Le montant du prêt équivaut à l'ensemble des factures admissibles faisant preuve de la dépense.

## VERSEMENT DU PRÊT

Le chèque que la municipalité versera pour les dépenses réellement effectuées pour la mise aux normes de l'installation septique, sera émis au nom du propriétaire et du professionnel, de l'entrepreneur ou du fournisseur selon le cas.

Le prêt sera consenti que si des fonds sont disponibles à cette fin, soit jusqu'à l'épuisement des sommes disponibles.

## PRISE D'EFFET

Le programme de mise aux normes des installations septiques prend effet à compter de l'entrée en vigueur du règlement d'emprunt s'y rattachant.

198-07-2021    **5.5 Avis de motion visant l'adoption d'un règlement décrétant une dépense et un emprunt de 500 000 \$ pour financer le programme de réhabilitation de l'environnement pour la mise aux normes des installations septiques.**

Madame Lyne Jacques donne avis de motion qu'il sera présenté lors d'une séance ordinaire du conseil un projet de règlement décrétant une dépense et un emprunt de 500 000 \$ pour financer le programme de réhabilitation de l'environnement pour la mise aux normes des installations septiques.

**5.6 Présentation d'un projet de règlement décrétant une dépense et un emprunt de 500 000 \$ pour financer le programme de réhabilitation de l'environnement pour la mise aux normes des installations septiques.**

Le projet de règlement suivant est présenté et déposé par madame Lyne Jacques :

**1. OBJET**

Afin de financer le programme de réhabilitation de l'environnement, le conseil est autorisé à dépenser et à emprunter **une somme n'excédant pas 500 000 \$** incluant les frais de financement.

**2. EMPRUNT**

Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil est par les présentes autorisé à emprunter une somme n'excédant pas 500 000 \$ **sur une période de dix (10 ans).**

**3. IMPOSITION**

Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est par le présent règlement exigé, et il sera prélevé, annuellement durant le terme de l'emprunt, de **chaque propriétaire d'un immeuble imposable bénéficiant du programme**, une compensation d'après la valeur des travaux individuels effectués sur ledit immeuble.

Le montant de cette compensation sera établi annuellement en divisant les dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement du capital de l'emprunt en proportion de l'aide financière accordée sur chacun des immeubles bénéficiaires dont le propriétaire est assujéti aux paiements de cette compensation.

#### **4. PAIEMENT COMPTANT**

Les propriétaires inscrits au programme pourront se prévaloir de la clause de paiement comptant et acquitter, au plus tard, 30 jours avant la date de renouvellement de l'emprunt, le solde dû de l'emprunt qui lui est imputable.

#### **5. SIGNATURE**

Le maire ainsi que le directeur général et secrétaire-trésorier sont, par les présentes, autorisés à signer pour et au nom de la municipalité tous les documents nécessaires ou utiles aux fins de l'exécution des dispositions du présent règlement.

#### **6. ENTRÉE EN VIGUEUR**

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

### **6. VIE COMMUNAUTAIRE**

199-07-2021 **6.1 Nomination d'un membre élu responsable de la question des personnes âgées (RQA).**

ATTENDU l'impact de toutes décisions et de tous les projets du conseil sur la qualité de vie des personnes âgées;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Jean-Pierre Lebel  
APPUYÉ PAR : M. Anthony Hallé  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

que la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli désigne madame Lyne Jacques «responsable de la question des personnes âgées», que cette personne ait pour mandat d'assurer un lien avec la communauté sur toutes questions sur les personnes âgées, d'assurer la présidence du comité de pilotage du plan d'action MADA et d'assurer, au nom du conseil municipal, le bon cheminement du développement et du suivi de la démarche MADA.

200-07-2021 **6.2 Désignation d'un membre élu spécifique au poste de Responsable question âgés (RQA).**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Jean-Pierre Lebel  
APPUYÉ PAR : M. Stanley Bélanger  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

que la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli désigne madame Lyne Jacques à titre de «Responsable de la question des personnes âgées», que cette personne assure un lien avec la communauté sur toutes questions sur les personnes âgées et qu'elle assure, au nom du conseil, le bon cheminement du développement ou du suivi de la démarche MADA.

201-07-2021 **6.3 Comité de pilotage : sa composition et son mandat.**

ATTENDU la volonté de la municipalité de mettre à jour ou d'élaborer un plan d'action municipal pour la question des personnes âgées afin d'assurer un milieu de vie de qualité aux personnes âgées selon les étapes de la démarche MADA;

ATTENDU QUE la municipalité est en période de mise à jour de son plan d'action MADA;

ATTENDU QUE le cheminement du plan d'action MADA nécessite la création d'un comité de pilotage pour assurer la mise à jour du plan d'action MADA et de son suivi;

ATTENDU QUE la mise en place d'un comité de pilotage est fondamentale au bon cheminement de la démarche MADA;

ATTENDU QUE la démarche MADA est une façon de penser et d'agir qui concerne l'ensemble des champs d'intervention de la municipalité ou de la MRC;

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Anthony Hallé  
APPUYÉ PAR : M. Jean-Pierre Lebel  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

que la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli procède à la création d'un comité de pilotage sous la responsabilité de l' élu responsable des questions aînées (RQA).

## **7. AUTRES :**

### 202-07-2021 7.1 **Demande à Postes Canada pour relocaliser une boîte postale.**

ATTENDU QUE l'accès à la route de l'Église direction sud près du 854 route de l'Église a été fermé par le ministère des Transports il y a quelques années;

ATTENDU QU'une multi boîte postale installée près du 854 route de l'Église pourrait être déménagée plus au sud pour faciliter l'accès des citoyens(nes);

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Jean-Pierre Lebel  
APPUYÉ PAR : M. Anthony Hallé  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

de demander à Postes Canada de déménager cette boîte postale plus au sud sur la route de l'Église.

## **8. Période de questions.**

Le maire répond aux questions qui lui sont posées. La liste des sujets abordés à ce point se retrouve en annexe du procès-verbal.

### 203-07-2021 9. **Clôture et levée de la séance.**

L'ordre du jour étant épuisé,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Jean-Pierre Lebel  
APPUYÉ PAR : M. Stanley Bélanger  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

de lever la séance à 20:53 heures.

---

Normand Caron, maire

---

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

Je, Normand Caron, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

## **ANNEXE**

### **Sujets abordés lors de la période de questions :**

- Faire respecter les limites de vitesse sur l'avenue de Gaspé Ouest dans la zone de 70 km/h.
- La présence de conteneur sur un terrain vacant n'est pas permise.
- Les avantages de regrouper des projets pour en faire une demande globale à la CPTAQ et la possibilité de s'opposer à l'un des projets contenus dans la demande globale.